PREFET DU NORD

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 174 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

59_Préfecture du Nord

Secrétariat général

Arrêté N °2014188-0007 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Mme Florence FERRANDI, chef de cabinet de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances 1

PREFET DU NORD

Arrêté n °2014188-0007

signé par
Dominique BUR - Préfet du Nord

le 07 Juillet 2014

59_Préfecture du Nord
Secrétariat général
DIPP- Direction des Politiques publiques

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Mme Florence FERRANDI, chef de cabinet de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Secrétariat général

Direction des Politiques Publiques

Bureau des Affaires Départementales et du Suivi de l'Action de l'État

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à Mme Florence FERRANDI, Chef de cabinet de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances

---

Le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment son article 43 ;

Vu le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005 modifié relatif aux préfets délégués pour l'égalité des chances ;

Vu le décret n° 2005-1646 du 27 décembre 2005 modifié désignant les départements dans lesquels est nommé un préfet délégué pour l'égalité des chances ;

Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de M. Dominique BUR, Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, Préfet de la zone de défense Nord, Préfet du Nord ;

Vu le décret du 30 avril 2014 portant nomination de M. Kléber ARHOUL, Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet de la région Nord / Pas-de-Calais, Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2010 modifié portant organisation des services de la préfecture de la zone de défense Nord, de la région Nord / Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 février 2014 portant délégation de signature à M. Jean-François CANET, Directeur de cabinet de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances ;

Vu la note de service du 30 juin 2014 portant réorganisation des services du cabinet du Préfet délégué pour l'égalité des chances ;

Sur proposition du Préfet délégué pour l'égalité des chances et du Secrétaire général de la préfecture du Nord ;

A R R Ê T E

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Mme Florence FERRANDI, attachée d'administration de l'État, chef de cabinet de M. le Préfet délégué pour l'égalité des chances, à l'effet de signer les correspondances courantes, les copies d'arrêtés ou de décisions relatifs :

- à la politique de la ville,
- à la lutte contre les discriminations et à la citoyenneté,
- au logement et à l'hébergement d'urgence,
- à l'emploi et à l'insertion par l'économie

ainsi que les notes de service et tous documents concernant les délégués du Préfet dans les quartiers (feuille de congés, état de frais de déplacement ...)

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence FERRANDI, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1er du présent arrêté sera exercée par M. Laurent SAINT-MARTIN, ingénieur d'études, chargé de la coordination générale et du pilotage des délégués du Préfet.

Article 3 : L'arrêté du 19 février 2014 susvisé est abrogé.

Article 4 : Le Préfet délégué pour l'égalité des chances et le Secrétaire général de la préfecture sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le - 7 JUIL. 2014

Dominique BUR